

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21/2024

OBJET : BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024 – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2024

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BETTON Daniel, BERTUCCI Sandrine, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BARRE Sylvie, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, LAFOND Florian, MARKARIAN Jean-Maurice, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, MAUSSERT Karine pouvoir à MARKARIAN Jean-Maurice.

Absents : CHALAYE Franck, MINGORANCE Anita.

Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, le **Budget Primitif 2024** du Budget Principal de la commune de Mercurool-Veaunes qui se décompose ainsi qu'il suit :

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<u>Section Fonctionnement</u>	2 257 705,42 €	2 257 705,42 €
<u>Section Investissement</u>	2 005 816,49 €	2 005 816,49 €

Ainsi fait et délibéré, à Mercurool, les jour, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le 09/04/2024
ID : 026-200056547-20240408-BP2024COMMUNE-BF

Le Maire,
Michel BRUNET

